

# Des funambules dans les arbres de la Providence

**ENVIRONNEMENT.** Ils sont officiellement grimpeurs élagueurs à l'ONF, mais ce sont avant tout de véritables funambules capables d'évoluer à plus de 20 mètres du sol sur les plus hautes branches des arbres. Hier matin à la Providence une équipe de quatre ouvriers forestiers s'est portée au chevet de bois noirs malades pour les éliminer en douceur.

**L**a forêt de la Providence, c'est le poumon vert de Saint-Denis. Sans même emprunter le sentier qui rejoint le Brûlé, nombreux sont ceux qui viennent se ressourcer à l'ombre des palmiers royaux, des bois noirs et autres manguiers. « Cet itinéraire de randonnée est le troisième plus fréquenté de la Réunion », souligne Philippe Colas, responsable du site à l'ONF. « À cela s'ajoutent tous ceux qui viennent simplement pique-niquer sous les arbres. »

Philippe Colas et l'expert arbre conseil de l'ONF en ont recensé 636 dont 380 palmiers royaux et 256 de différentes espèces tous exotiques. « Nous les avons tous numérotés et nous en avons identifié 21, malades, attaqués par des insectes xylophages et qui doivent être

abattus. Malheureusement l'homme a aussi sa part de responsabilité. Certains ont allumé du feu à proximité des arbres les condamnant. Près de 40 nécessitent d'être élagués, » poursuit Philippe Colas.

## DES ARBRES DÉMONTÉS

Hier matin quatre grimpeurs élagueurs de l'ONF se portent au chevet de deux bois noirs condamnés. « Nous devons sécuriser l'aire d'accueil du public mais aussi les logements de fonction et les bureaux qui se trouvent à l'arrière au lieu-dit l'ancien pénitencier », explique Didier Perriot, en charge de l'agence travaux à l'ONF. « La configuration du site nécessite un savoir-faire et une compétence particulière. Nous ne pouvons pas procéder à un abattage classique en tronçon-

nant l'arbre à la base. C'est à un véritable démontage par sections d'un mètre environ tronçonnés et descendus à l'aide de cordes que se livrent les grimpeurs élagueurs. »

Si le travail à partir d'un camion nacelle est relativement classique, l'intervention de l'élagueur qui évolue tel un funambule accroché aux branches à plus de 20 m du sol est particulièrement spectaculaire. Après avoir grimpé le long d'une corde et s'être assuré à deux points d'ancrage, il débite méthodiquement l'arbre de haut en bas.

Tous ont reçu une formation dispensée par le Centre de formation professionnelle agricole et de promotion de Saint-Paul (CFPPA) (voir encadré). Cet établissement est avec celui de Saint-Joseph, l'un des deux établissements d'enseignement agricole publics ha-



Comptez deux jours pour "démonter" un arbre comme ce bois noir. (Photos A.D.)

bités par la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) à dispenser la formation du certificat de spécialisation « taille et soins aux arbres ». « Au sein de l'ONF nous avons trois ouvriers sylviculteurs formés », indique Didier Perriot. « Sept suivent

actuellement une formation au CFPPA de Saint-Paul. Ces dix ouvriers spécialisés ont pour vocation d'intervenir dans la forêt départemento-domaniale où seul l'ONF est autorisé à conduire des travaux. Il nous arrive de faire appel à des sociétés d'élagages privées quand

nous ne pouvons pas réaliser tous les chantiers. En revanche nous pouvons répondre à des appels d'offres lancés par des collectivités locales, des administrations ou même des privés à qui nous pouvons soumettre des devis ».

Alain Dupuis



L'élagage est un travail d'équipe où chacun doit être certain de pouvoir compter sur l'autre.



L'arbre ne peut être tronçonné à la base ce qui complique l'intervention.

## Une passion venue de l'enfance

Enfant Johnny Robert grimpeait déjà aux arbres à Saint-Joseph. « J'avais 20 ans quand je suis entré à l'ONF », confie-t-il. « J'ai été titularisé en 2007 comme ouvrier forestier. J'ai ensuite suivi une formation de bûcheron. » Johnny Robert fait partie des sept ouvriers forestiers de l'ONF à avoir suivi la formation dispensée par le CFPPA de Saint-Paul. « Elle se terminera en décembre prochain », indique-t-il. « Elle comprend quatre unités capitalisables, diagnostic de l'arbre, organisation du chantier,

utilisation et entretien du matériel, grimper et se déplacer dans l'arbre, réaliser des interventions de soins, de taille, d'élagage et de démontage. On doit également être en mesure de porter assistance à un collègue en difficulté avant l'arrivée des secours. C'est un métier passionnant, très physique. Il faut être méticuleux, organisé, pouvoir compter les uns sur les autres. Bien sûr que l'on a peur d'évoluer aussi loin du sol mais c'est une bonne peur, de celle qui aiguise la vigilance. »



Johnny Robert, ouvrier forestier sylviculteur, bûcheron, il est aujourd'hui élagueur.